



CONSEIL DE SURVEILLANCE

Séance du 3 juillet 2023

Le 3 juillet 2023, le conseil de surveillance du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse s'est réuni à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de M. Jean-Michel LATTES.

Membres avec voix délibérative présents :

M. Jean-Michel LATTES
Mme Gisèle JUCLA
Pr. Michel GALINIER
Pr. Marcel DAHAN
M. Julien TERRIE
Mme Pauline SALINGUE

Membres avec voix délibérative excusés :

Mme Patricia BEZ
M. Alain GABRIELI
M. Etienne MOULIN
Dr François CONCINA
Dr. Michel DUTECH
M. Guillaume DE ALMEIDA CHAVES
Mme Sylvie GARCIA
M. Philippe RAIMBAULT
Mme Ginette ARIAS

Membres avec voix consultative présents :

Pr Fati NOURHASHEMI
M. Didier JAFFRE représenté par M. Xavier FAURE
Dr Guillaume DUCOS
Mme Isabelle COMTE
Mme Charlotte HAMMEL
Pr Philippe POMAR

Membres avec voix consultative excusés :

Mme Noëlle GAUDIN

Autres membres invités :

M. Jean-François LEFEBVRE
Mme Laëtizia JEHANNO
M. Harold ASTRE
M. Carles DE BIDERAN
M. Mickaël DELEPAUL
Mme Christelle DEYMIE
M. Edouard DOUHERET
M. Abdelaali GAIDI
M. Olivier LAIREZ
Mme Cannelle LEGALLAIS
M. Franck NATALE

2023- 151 - Bilan social 2022

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 232-1 ;

Vu le Décret n° 2012-1292 du 22 novembre 2012 portant modification du décret n° 88-951 du 7 octobre 1988 relatif au bilan social dans les établissements publics énumérés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'Arrêté du 5 décembre 2012 fixant les modalités d'adoption et le contenu du bilan social des établissements publics énumérés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

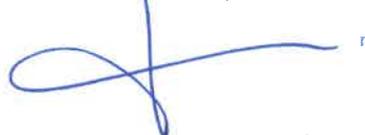
Considérant le bilan social 2022 tel que présenté en séance ;

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Après délibération,

- Donne un avis favorable au bilan social 2022 tel que présenté en séance.

Le Président,



Jean Michel LATTES